



Paris, le 14 janvier 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le CNETH aux Thermalies Digital** **du 21 au 24 janvier 2021** **[www.thermalies.com/digital](http://www.thermalies.com/digital)**

Le thermalisme s'adapte au contexte sanitaire et donne cette année rendez-vous à tous les curistes aux Thermalies Digital. Un rendez-vous en ligne pour retrouver les acteurs de la médecine thermale. Sur une plateforme dédiée, des professionnels, des médecins, des responsables de soins de plus de 60 stations présenteront aux internautes un panorama complet de l'offre thermale et pourront leur répondre par chat, mail ou téléphone.

En 2020, 200 000 curistes seulement ont suivi une cure thermale médicalisée. Un chiffre en baisse de 67%, lié à la fermeture de la totalité des 113 établissements thermaux de mi-mars à fin juin puis à partir de novembre. Pour beaucoup de curistes, 2020 a donc signifié une parenthèse dans leur traitement thermal, et conséquemment, la résurgence de symptômes douloureux et de limitations des capacités fonctionnelles et, pour certains, une reprise de traitements médicamenteux. Le CNETH (Conseil National des Établissements Thermaux), avec l'appui de la Fédération Française des Curistes Médicalisés (FFCM), lance d'ailleurs fin janvier 2021 une étude d'évaluation des conséquences du renoncement aux soins thermaux.

Les mesures sanitaires mises en œuvre par la profession dès le début de l'épidémie ont évité tout cluster au sein des établissements. Un exercice de vigilance sanitaire et de prophylaxie auquel les établissements thermaux sont d'ailleurs rompus depuis plusieurs années au titre de la surveillance et du contrôle au quotidien des eaux thermales.

Dès la réouverture prochaine des stations thermales, certains établissements thermaux proposeront des programmes de prise en charge aux patients atteints de certaines séquelles de la Covid 19.

- **La prise en charge de certaines séquelles de la COVID 19 par la médecine thermale**

Les conséquences de la COVID 19 sur nos modes de vie (travail, loisirs, soins, ...) apparaissent, d'ores et déjà, majeures, profondes, durables. Beaucoup d'activités devront se réinventer.

Pendant plusieurs mois, le système de distribution des soins a vu son fonctionnement fortement obéré, faisant naître le besoin de solutions alternatives. **La médecine thermale offre de nombreuses ressources** dont certaines ne demandent qu'à être développées.

La cure bénéficie à nombre de situations cliniques chroniques (arthrose, surpoids, insuffisance veineuse, états neurologiques séquellaires peu évolutifs, troubles fonctionnels digestifs, dermatoses, affections chroniques respiratoires, affections liées au stress, ...) mais le nombre de patients pris en charge demeure somme toute limité et pourrait s'accroître libérant du temps et des moyens pour la médecine de ville comme hospitalière et ce d'autant plus que le service médical rendu dans ces domaines se conforte depuis quelques années.

La capacité du milieu thermal à éduquer les patients est manifeste ; elle est plus écologique que les solutions institutionnelles et coûterait plutôt moins cher à la collectivité.

Certaines séquelles de la COVID 19 peuvent trouver une prise en charge adéquate en milieu thermal avec des ressources utiles pour le traitement, en particulier, **du syndrome de désadaptation, de la fatigue chronique**, liés à la fois à la virose et aux soins rendus nécessaires, qui peuvent, dans certains cas, s'avérer éprouvants.

Il va de soi que les formes les plus sévères de séquelles respiratoires ou neurologiques relèvent de soins dispensés dans des structures de soins de suite et de réadaptation spécialisées. Mais la libération de ces moyens implique des solutions alternatives pour certains de leurs patients. **La compétence thermale en rééducation orthopédique est reconnue par la tutelle** et ne demande qu'à être développée...

La pandémie à SARS CoV2 a ouvert une nouvelle ère dans le profil épidémiologique des viroses et il n'est pas exclu, selon les spécialistes, que de nouvelles pandémies voient le jour dans un futur relativement proche. Il ne s'agit donc pas de trouver des solutions pour un problème dont on voit bien chaque jour que le caractère éphémère s'affaiblit, mais bien de **préparer un avenir durable**.

- **La médecine thermale**

Pour l'ensemble des curistes, la médecine thermale contribue à la prise en charge, des affections chroniques, des addictions et peut accompagner le vieillissement.

La crénothérapie, ou soin par l'eau de source thermale est un élément complémentaire de l'éventail des propositions thérapeutiques.

La spécificité de la cure tient à son impact global sur la santé des malades. Elle a aussi des effets spécifiques liés aux mécanismes d'action des produits thermo-minéraux. Ces effets sont en rapport avec leur constitution physicochimique. Ils provoquent une stimulation de divers systèmes de l'organisme : notamment système de contrôle de la douleur, système anti-oxydatif, anti-stress, anti-inflammatoire, immuno-modulateur, métabolismes...

Par ailleurs, le séjour thermal favorise la démarche rééducative et éducative, participe au maintien du lien social. La médecine thermale le plus souvent contribue à améliorer les capacités fonctionnelles et la qualité de vie de malades porteurs d'affections chroniques incapacitantes et contribue à stabiliser les affections. Dans le cadre des troubles métaboliques, c'est sur la dimension de prévention de la morbi-mortalité qu'agit également la médecine thermale.

Les cures sont indiquées pour des maladies chroniques, face à des échecs, refus ou contre-indications thérapeutiques, en accompagnement d'un traitement classique ou en prévention de complications.

- **Des présentations en ligne dédiées à l'offre thermale sur le site des Thermalies Digital**

Des présentations sur les modalités de prescription et de réalisation d'une cure thermale seront disponibles depuis l'espace "Conférences" du salon.

- **Le thermalisme français en quelques chiffres**

- **90** stations thermales sont en activité sur le territoire français, **113** établissements thermaux.
- **770** sources en France, soit **20%** du capital thermal européen.
- **850** médecins thermaux exercent dans les stations thermales.
- Plus de **10 millions** de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- **200 000** curistes ont séjourné en moyenne 18 jours dans les stations thermales françaises en 2020
- **100 000** emplois directs, indirects ou induits dépendent du thermalisme.
- Depuis 2004, **plus de 14 millions** d'euros ont été consacrés à la recherche thermale.
- **1,3 milliard** d'euros, c'est le volume d'activité généré chaque année par la filière thermale.
- **10% à 15%** du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti.
- Ces dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés et les stations thermales ont consenti d'importants investissements : **825** millions d'euros au cours de la période 2016-2021.
- Le PIB thermal représente plus de **520** millions d'euros dont **44%** reviennent aux budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : **100** curistes supplémentaires génèrent en effet **6** emplois nouveaux.
- **71%** des communes thermales ont moins de 5 000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermale représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est seulement de **0,15 %** des dépenses de l'Assurance Maladie.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Établissements Thermaux) regroupe l'ensemble des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'État et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

#### Contact presse

#### Agence Service Compris

Bertrand de Tilleul - +33 (0)6 10 34 60 46

[bdetilleul@service-compris.com](mailto:bdetilleul@service-compris.com)